

Genève et Région



FATOU JALLOH VEND LA PATATE

SOCIÉTÉ Dans sa «Karavanapatates» la Genevoise propose des pommes de terre garnies de bonnes petites choses. Page 28

PASCAL FRAUTSCH



PARLEMENT

Le vote électronique sera soumis au verdict populaire. Page 23

MAGALI GIRARDIN

Les prématurés saturent l'enseignement spécialisé

■ Genève peine à scolariser tous les enfants handicapés, dont le nombre est en augmentation.

■ Les progrès de la médecine, qui sauve de plus en plus de bébés prématurés, expliquent la situation.

JÉRÔME FAAS

En juillet, 87 enfants et adolescents handicapés sur 1734 attendaient une place dans l'enseignement spécialisé. A la rentrée, il en restait encore huit pour qui le Département de l'instruction publique n'avait pas trouvé de solution. Paradoxalement, cette explosion de la demande s'explique en grande partie par les progrès de la médecine, analysait le conseiller d'Etat Charles Beer vendredi passé: les grossesses à risque et multiples sont de plus en plus fréquentes, et le taux de mortalité des bébés prématurés est en baisse. Or, un enfant né avant terme présente plus de risques de souffrir d'un retard mental ou de développement.

«En Suisse et plus particulièrement à Genève, nous affichons l'un des plus forts taux de prématuration d'Europe: 10%», constate, sans pouvoir l'expliquer, le professeur Dominique Belli, médecin chef du service de pédiatrie de l'Hôpital.

Un bébé est dit prématuré s'il naît avant la 35e semaine de grossesse. «Mais dès la 32e semaine, nous ne rencontrons plus de problèmes», indique le professeur. C'est entre la 28e et la 32e que l'affaire se corse. Le taux de mortalité de ces tout petits enfants n'est que de 2%, mais le taux de morbidité des survivants, c'est-à-dire leur risque d'être en mauvaise santé, atteint 10%.

Avancées médicales

«Il y a quinze-vingt ans, le taux de mortalité de ces prématurés oscillait entre 35 et 40%»,



L'enseignement spécialisé ne tient plus la cadence. En cause: l'augmentation du nombre de bébés prématurés ainsi que l'arrivée de nombreux cadres supérieurs étrangers qui désirent scolariser leur enfant handicapé à Genève. (LAURENT GUIRAUD)

observe le médecin. Et il y a trente-cinq ans, on ne se battait pas pour un nourrisson n'atteignant pas le kilo.» Les progrès de la médecine sont passés par là. «En 2007, 3812 enfants sont nés à Genève, dont 108 entre la 28e et la 32e semaine. Onze d'entre eux étaient donc susceptibles de présenter des retards.»

La situation empire avant la 28e semaine. Le taux de mortalité atteint 80%. Parmi les bébés viables, deux sur cinq souffrent d'un défaut de développement. «Le risque global, c'est l'infirmi-

mité moteur cérébrale. Mais pour un enfant IMC, dix présentent de légers troubles de l'apprentissage, le retard le plus fréquent.»

Les avancées médicales n'expliquent pas seulement la baisse du taux de mortalité des prématurés. Elles causent aussi l'augmentation du nombre des naissances avant terme. Le développement de l'aide à la procréation favorise les grossesses multiples. «Lors d'une insémination artificielle, on crée plus souvent des jumeaux ou des

triplés, note Dominique Belli. Dans ces cas-là, le taux de prématurité atteint 25%.»

Des mères âgées

Le professeur Stephan Eliez, directeur du service médico-pédagogique, complète. «Les grossesses à risque sont aussi liées à l'âge moyen auquel les Suissesses deviennent mères pour la première fois, peut-être en rapport avec le monde professionnel. C'est l'un des plus élevés d'Europe.» Il remarque aussi que «certains progrès de la mé-

decine amènent à leur tour de nouveaux problèmes à résoudre». Dominique Belli renchérit. «Sans doute pourrions-nous encore diminuer le taux de mortalité des enfants prématurés. Mais sera-ce pour faire apparaître plus de morbidité?»

Si l'on couple ces phénomènes à la poussée démographique du canton (3300 naissances en 2003, 3800 en 2007), l'enseignement spécialisé n'est pas près de désemplir. Raison pour laquelle l'Etat prépare activement sa réorganisation.

Les migrants aussi

Un nombre conséquent de parents étrangers décident depuis peu de venir travailler à Genève pour y scolariser leur enfant handicapé. Voici l'autre cause des problèmes de capacité qu'affronte l'enseignement spécialisé. «Ce phénomène est apparu à la fin des années 90. Il a subi un creux en 2001, suivi d'une reprise en 2003», observe Stephan Eliez.

L'explication, «c'est évidemment le développement économique de la région, avec l'arrivée de multinationales ou de sociétés financières. Ces parents, de haut niveau socio-économique, ne choisissent d'ailleurs pas Genève en particulier, mais la Suisse.» Le 11 Septembre et le ralentissement économique induit expli-

queraient le creux de 2001. «Ces migrations se sont intensifiées depuis trois ans», remarque Stephan Eliez. Au cours de la dernière année scolaire, ce ne sont pas moins de 21 enfants, «souvent avec un handicap majeur, parfois même polyhandicapés», qu'il a fallu intégrer au système genevois.

Vingt et un, le chiffre n'effraie pas de prime abord. Mais vu la lourdeur des handicaps, «c'est un réel défi. Il faut des locaux, du personnel qualifié. Vingt et un enfants, cela représente deux nouvelles institutions. En 2006 et 2007, nous en avons ouvert cinq.» Quant à l'avenir, il est difficile à anticiper avec précision puisqu'il dépend largement de la conjoncture économique. (jfa)

La «guerre des chiffres» des syndicats

«Non, nous ne faisons pas de cinéma.» C'est en ces termes que les syndicats d'enseignants ont dénoncé hier la dégradation des conditions d'étude dans l'école publique.

La Fédération des enseignants genevois (FEG) a tenu à exprimer son mécontentement à la suite des déclarations de Charles Beer lors de la rentrée scolaire.

Vendredi passé, le chef du Département de l'instruction publique (DIP) avait qualifié de «cinéma» les revendications des syndicats d'enseignants. Tout en les accusant de «céder à la tentation idéologique de dire non à la rénovation du service public», il avait rappelé que 120 postes avaient été créés depuis 2006 dans le postobligatoire.

Ce chiffre a été mis en perspective. «Depuis 1992, les effectifs au niveau du postobligatoire ont cru de 31,3% alors que le nombre de postes d'enseignant n'a progressé que de 1,4%», constate Marzia Fiastrri, de l'Union du corps enseignant secondaire genevois. Ce qui correspond, selon elle, à 24 postes de plus qu'il y a quinze ans.

De manière générale, les syndicats dénoncent l'érosion des moyens accordés à l'école publique. Une évolution jugée incompréhensible de la part d'Albert Anor du Syndicat des services publics «à un moment où l'Etat dégage un boni de 800 millions de francs». La FEG a déclaré que Genève occupait l'une des dernières places en

Suisse en matière de dépenses publiques consacrées à l'enseignement. Le budget 2008 du



Albert Anor, du syndicat des services publics.

(C. DETHURENS)

DIP prévoit 60 millions de moins qu'un an auparavant.

Une érosion qui se déroule alors que les effectifs augmentent. «Cette explosion du nombre d'élèves nous inquiète. Cela mine le travail de nos collaborateurs», constate Daniel Borgo,

représentant des maîtres du Cycle d'orientation. Il y a dans certaines classes du CO jusqu'à 25 élèves. L'encadrement des plus faibles devient ainsi de plus en plus difficile. Au primaire, la moyenne d'élèves par classe est passée de 18,92 en 1990 à 20,21 aujourd'hui. «Or une classe ne devrait pas dépasser 16 écoliers pour être bien encadrée», affirme Olivier Baud, président de la Société pédagogique genevoise.

Les syndicats estiment que si l'on continue dans cette voie, les enseignants auront de plus en plus de difficultés à remplir leur mission. Selon eux, l'école genevoise est en train d'abandonner son idéal de démocratisation des études.

Jean-Yves Clément

Encre bleue

Perdu dans la nuit

Que faire d'un toutou égaré dans la ville au milieu de la nuit? Le prendre sous sa couette et lui chanter une berceuse.

1 h 20, l'autre petit matin. Eric et Tina rentrent chez eux à Meyrin. Une jeune femme, Stéphanie, court dans leur direction avec un chien: «Vous le connaissez?» «Jamais vu», dit le couple.

A deux doigts d'être shooté par une voiture, le berger croisé égaré (et médaillé) a été sauvé par Stéphanie. Dont le premier réflexe est de téléphoner à la SPA. Boîte vocale. «Nous répondons de 14 à 18 h.

Si vous avez trouvé un animal, appelez la fourrière au 022 774 14 08 ou le poste de police le plus proche.»

Coup de fil à la fourrière, qui s'y met elle aussi: «Chien perdu, tapez 1. Chien trouvé, tapez 2.» A «tapez 2», le numéro de la patrouille de ramassage (079 217 07 36) est communiqué. Mais pas un chat au bout de la ligne.

Stéphanie sonne alors le 117. Qu'est-ce qu'on lui susurre à l'oreille? «Si ce n'est pas urgent, tapez 1!»

«Pas urgent»? Pas de réponse! Eric compose alors le 117 «urgent». Demande au policier de piquet le nom du propriétaire de l'animal, après lui avoir indiqué le numéro de la médaille.

«Nous n'avons pas accès au fichier, je ne peux vous renseigner.» «Comment pouvez-vous nous aider?» questionne Eric. L'agent:

«On ne peut rien faire, nous sommes en sous-effectif.»

Nourri, caressé, le toutou a dormi chez Tina et Eric. A la fourrière, un aimable jeune homme l'a pris en charge le lendemain. Médor a retrouvé ses maîtres. Ouf! Et chapeau aux trois belles âmes qui l'ont sorti de la gonfle.

Julie

<http://julie.blog.tdg.ch>